

Commune de Gréalou

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal Du 23 Avril 2024

- - -

Le 23 avril 2024 à 20h30 se sont réunis les membres du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée le 18 avril 2024 conformément aux articles L. 2121-10 et 2121-11 du code des collectivités territoriales.

Étaient présents, les conseillers municipaux suivants :

, Mme Mélanie FAGES, M. Jacques FOUCHER, M. Serge GALES, Mme Claudine LACROIX, M. Jean-Marc LACROIX, Mme Nathalie MASBOU, M. Emmanuel SAILLY, Mme Mathilde VÉDRUNE, M. Michel VÉDRUNE

Étaient absents, les conseillers municipaux suivants : M. Gilles BELLIVIER

Pouvoirs : -0

Nombre de conseillers en exercice : 10 **Nombre de conseillers présents : 9** **Votants : 9**

Le quorum étant atteint, les conseillers peuvent délibérer.

Accueil des participants

-

Michel VÉDRUNE

Michel VÉDRUNE, maire de Gréalou, ouvre la séance. Les points à l'ordre du jour sont rappelés et Mélanie FAGES est nommée secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

1. URBANISME – Vente de terrain à Puy Clavel

- Michel VEDRUNE

Suite à la demande d'achat d'un lot constructible à Puy Clavel , Il est proposé de vendre le lot de Puy Clavel (P cadastrales N°A 884/888/892/898) d'une contenance de 1686 m² à Mme Nadège DELMAS au prix de 14 €/m² (soit un montant de 23604 €) et de donner pouvoir au Maire pour la signature de tous les documents nécessaires à cette transaction.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

2. DIVERS – nomination référent ambroisie et moustique tigre

- - Michel VEDRUNE

Le sujet est reporté au prochain conseil.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec XX voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

3. BUDGET- DM budget annexe auberge

-

Claudien LACROIX

En vue de corriger une erreur d'affectation de N° de compte il est nécessaire de prendre une délibération modificative .

Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 9 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre

COMMISSIONS

QUESTIONS DIVERSES

AUBERGE – Présentation du stade APD par Mr HEBERT architecte

La séance s'est terminée à 22h30.

Michel VÉDRUNE fixe la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : le XXXXX XXXXX à 20h, à la mairie.

Il clôt la séance.

A Gréalou, leXXXXXX.

La secrétaire de séance :
Mélanie Fages

Le Maire :
Michel VÉDRUNE